



CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

conforme aux dispositions des articles L 2121-7, L 2121-9, L 2121-10 et L 2121-12 du Code général des collectivités territoriales

Je vous prie d'assister, **le 21 mars 2020 à 11h00 heures**, à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra par dérogation au gymnase Victor Bernado à Vias.

ORDRE DU JOUR

Renouvellement intégral du Conseil Municipal

Mention spéciale : élection du Maire (art L.2122-8 CGCT)

1) Administration Générale

- a. Election du Maire
- b. Fixation du nombre d'Adjoints
- c. Election des Adjoints

Lecture de la Charte des Élus

*NB : Une note de synthèse explicative pour chacun des points ci-dessus est jointe à la présente convocation.
La Charte des élus et les conditions d'exercice des mandats locaux seront remis aux Conseillers Municipaux.*

A Vias, le 17 mars 2020.

**Maire Jordan DARTIER
Maire de Vias**



Pouvoir

Je soussigné (e),donne pouvoir à

pour me représenter et participer aux votes lors de la séance du Conseil Municipal du

A Vias, le.....

Signature